

# Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2008/2523(RSP) Procédure terminée
Résolution sur le Conseil européen des 15 et 16 octobre 2008	
Voir aussi <a href="#">2008/2521(RSP)</a>	
Sujet	
8.40.14 Conseil européen	

Acteurs principaux	
Parlement européen	
Commission européenne	DG de la Commission <a href="#">Secrétariat général</a> Commissaire BARROSO José Manuel

Evénements clés			
21/10/2008	Débat en plénière		Résumé
22/10/2008	Résultat du vote au parlement		
22/10/2008	Décision du Parlement	<a href="#">T6-0506/2008</a>	Résumé
22/10/2008	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2008/2523(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
	Voir aussi <a href="#">2008/2521(RSP)</a>
Base juridique	Règlement du Parlement EP 123-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0543/2008</a>	21/10/2008	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0550/2008</a>	21/10/2008	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0551/2008</a>	21/10/2008	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0552/2008</a>	21/10/2008	EP	
Proposition de résolution commune		<a href="#">RC-B6-0543/2008</a>	21/10/2008		

Texte adopté du Parlement, lecture unique	<a href="#">T6-0506/2008</a>	22/10/2008	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	<a href="#">SP(2008)7292</a>	12/02/2009	EC	

## Résolution sur le Conseil européen des 15 et 16 octobre 2008

En présence du Président français Nicolas Sarkozy, les députés européens ont commenté les [résultats du sommet européen](#) des 15 et 16 octobre 2008, et débattu des réponses à donner aux crises mondiales.

Le Président du Parlement européen s'est félicité que l'Union européenne, sous Présidence française, ait montré sa capacité d'agir en réaction à la crise financière et que le Conseil européen, en concertation étroite avec la Commission européenne et le Parlement européen, ait fait en sorte que l'Union européenne s'affirme comme un acteur déterminant pour répondre efficacement aux difficultés de l'économie mondiale.

Le Président du Conseil européen a insisté sur l'unité dont a fait preuve l'Union pour la gestion des crises, soulignant qu'il a tenu à associer le Parlement européen à toutes les étapes. Il est revenu sur les points suivants :

- Crise géorgienne : l'Union européenne a su répondre rapidement à la réaction russe dans le cadre du conflit géorgien. Les négociations ont permis d'éviter une nouvelle guerre froide et à l'Europe de rejouer un rôle sur la scène internationale.
- Crise financière : les États membres se sont mis d'accord pour injecter 1.800 milliards d'euros pour rassurer les épargnants et entrepreneurs européens.
- Réforme du système financier : pour éviter qu'une telle crise se reproduise à l'avenir, le Président français a fait part de son intention, au nom de l'Union européenne, d'organiser un sommet international en vue d'un nouveau Bretton Woods destiné à porter un nouveau système financier mondial. Il a plaidé pour empêcher les banques de travailler avec les paradis fiscaux et critiqué les systèmes de rémunération des traders qui poussent à prendre des risques excessifs. Il a également suggéré la création de fonds souverains ( hedge funds) dans chaque pays de l'UE et que l'Europe ait ses propres agences de notation.
- Maintien des objectifs du paquet énergie/climat : la présidence a rejeté toute éventualité de revenir, en raison de la crise, sur les engagements de l'UE en matière de changement climatique.
- Feuille de route pour le Traité de Lisbonne : soulignant que l'Europe avait souvent besoin de réformes institutionnelles, la présidence a manifesté le souhait d'arriver à une feuille de route en vue de trouver une solution à la question de la ratification irlandaise du traité de Lisbonne.

Le Président de la Commission s'est félicité de la position commune qui s'est dégagée au Conseil européen en vue de rétablir une situation économique en crise. Sur cette question majeure, il a exposé les trois chantiers qui s'ouvrent pour l'Europe : l'action immédiate pour répondre à la crise financière, la réforme du système financier international et l'action en faveur de l'économie réelle. Il a indiqué qu'il fallait faire de l'Europe une économie de la connaissance, investir dans la recherche et laisser plus de souplesse aux politiques économiques nationales. Il a également insisté sur la protection des citoyens, notamment en maintenant les investissements dans la formation.

Les principaux groupes politiques ont apporté leur soutien avec parfois des divergences d'analyse sur l'origine de la crise financière.

- PPE : le président du groupe a salué l'action de la Présidence française à l'occasion de ces deux crises majeures, ce qui a permis à l'Union de s'affirmer sur la scène internationale. Il s'est félicité des mesures telles que l'instauration de mécanismes de régulation de surveillance ainsi que des règles de moralisation mettant un terme aux parachutes dorés. Il s'est prononcé en faveur d'un marché libre, mais régulé et a apporté son soutien à toute mesure visant à préserver le modèle européen de solidarité et « d'économie sociale de marché ». Concernant le Traité de Lisbonne, il a appelé les États qui ne l'ont pas encore ratifié à le faire le plus rapidement possible. Il a souligné en outre la difficulté, pour l'Europe, de fonctionner de façon efficace, avec la règle de l'unanimité et sans présidence stable. Il a salué le pacte européen sur l'immigration et a cité les autres nouveaux défis à venir : climat, énergie et défense.
- PSE : le président du groupe a salué la détermination de Nicolas Sarkozy et de José Manuel Barroso et s'est félicité de l'orientation politique de leurs décisions sur la crise économique. Il a appelé à la création de nouvelles règles, en particulier pour les fonds spéculatifs afin que ce qui s'est passé sur les marchés ne puisse plus se reproduire. Il a déploré l'absence de considération du Conseil pour les épargnants et les contribuables qui doivent pourtant pâtir des conséquences de la crise. Concernant le paquet énergie-climat, il a estimé qu'il permettra le développement d'une économie durable, ce qui implique une coopération entre tous.
- ADLE : le chef de file du groupe a remercié pour les appels à travailler en coopération, mais il s'est demandé pourquoi les conclusions du Conseil -par exemple, dans le cadre des changements climatiques-, se réfèrent uniquement à la Commission et au Conseil, sans mentionner le Parlement. Dans ce contexte, il a souligné que les États membres tentaient de défaire en coulisses les accords sur les objectifs d'émissions de CO<sub>2</sub> des voitures neuves et de réduction des émissions. Soulignant les conséquences néfastes du manque de transparence des marchés, le président du groupe s'est félicité du fait que des mesures coordonnées aient atténué les pressions immédiates. Il a néanmoins regretté que le sommet n'ait pas réussi à élaborer des plans efficaces pour un régime de surveillance, comme une autorité européenne des services financiers.
- Verts : le représentant du groupe a souligné que toutes les crises - écologique, financière, faim dans le monde - étaient interdépendantes, que leurs causes étaient anciennes et qu'elles étaient donc prévisibles. Il a appelé à revoir nos modes de vie si l'on voulait éviter la catastrophe et a plaidé pour un plan de relance écologique européen. Concernant le paquet énergie-climat, il a fustigé la recherche du consensus au Conseil au mépris de la codécision, donc de la majorité qualifiée, au risque de s'exposer au veto de certains États membres.
- UEN : la représentante du groupe a félicité le Conseil européen pour l'adoption du pacte de l'immigration et d'asile. Elle a toutefois invité la Commission à prendre des décisions propres à rassurer les marchés. Soulignant le besoin d'un nouveau système financier, elle a appelé à la refonte du capitalisme mondial et à aller plus loin dans la régulation du libre-échange. Elle a souhaité un rôle accru pour la BEI et plus visible pour la BCE.
- GUE/NGL : rappelant que nombre de pays du Sud, partenaires de l'UE restaient à l'écart de la mondialisation, le président du groupe a averti que chacun des pays de l'UE était également menacé par une crise sociale sans précédent. Exprimant son désaccord avec le diagnostic posé par le Président français sur les causes de la crise financière, il a souligné que l'Europe portait également sa part

de responsabilité.

- IND/DEM : selon le président du groupe, le président Sarkozy a agi avant tout en président français plutôt que pour l'Union européenne lorsqu'il s'est rendu en Géorgie. En ce qui concerne la crise financière, il a salué la réaction des Irlandais et des Grecs. Évoquant la forte capacité de réaction à la crise d'un pays comme la Suisse, il a estimé qu'il fallait repenser ce qui avait été fait en Europe.

Réponses aux députés : sur la question de la crise financière, le président du Conseil européen a déclaré que le soutien financier aux banques avait pour but de protéger les épargnants. Il a estimé qu'il fallait au minimum mettre sur pied une coordination des régulateurs européens. Soulignant la nécessité de la transparence, il a fustigé la dictature des règles comptables américaines ainsi que l'attitude scandaleuse des agences de notation dans la crise.

Sur le paquet énergie-climat, il a estimé que l'Europe avait la responsabilité historique de trouver un compromis ambitieux, tout en déclarant avoir besoin du soutien du Parlement pour parvenir à un accord dans le cadre de la codécision. Enfin, il a précisé qu'il se battra pour que le processus de Lisbonne aille jusqu'au bout.

Le Président de la Commission a souligné pour sa part la nécessité de s'attaquer à la résolution des problèmes concrets immédiats. Évoquant la dette des États-Unis et les déséquilibres fondamentaux de l'économie, il a souligné que la régulation financière était présente en Europe, mais que les mécanismes de surveillance étaient essentiellement nationaux. Il a estimé que l'Union européenne devait examiner la possibilité d'adopter des mesures législatives dans ce secteur.

Sur le paquet climatique, il a demandé de ne pas confondre le respect de la procédure de codécision avec la nécessité d'un consensus fort entre États membres. Notant la tendance de certains États à se replier sur leurs positions, il a souligné l'importance d'un leadership fort pour dégager un consensus au Conseil européen. Il a appelé à garder le cap des objectifs fixés il y a un an sous présidence allemande.

## Résolution sur le Conseil européen des 15 et 16 octobre 2008

---

Le Parlement européen a adopté par 499 voix pour, 130 contre et 67 abstentions une résolution sur le Conseil européen des 15 et 16 octobre 2008.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE et UEN.

Les principaux points de la résolution sont les suivants :

Conséquences de la crise financière mondiale sur l'économie réelle : le Parlement estime que les politiques macroéconomiques européennes doivent apporter une réponse rapide et étroitement coordonnée afin d'aider au redressement de la croissance économique mondiale, sans toutefois que les principes du pacte de stabilité et de croissance ne soient mis à mal.

Les députés appellent à un nouveau renforcement de l'action coordonnée, afin de rétablir la confiance des marchés. Dans ce contexte, ils se félicitent des mesures arrêtées par l'Eurogroupe le 12 octobre 2008, y voyant une première étape importante pour rétablir la confiance sur les marchés, stimuler les prêts interbancaires et accroître les fonds propres des banques de manière à ce qu'elles puissent continuer à prêter aux entreprises et aux ménages. Les mesures étaient nécessaires pour juguler la crise financière actuelle, reconnaît la résolution.

La crise a des implications qui dépassent les marchés financiers et affectent notamment la viabilité des entreprises, l'emploi, les finances personnelles et les PME. Les députés rappellent dès lors l'importance capitale d'un accès permanent au crédit pour les citoyens et les PME et des investissements dans les infrastructures de l'Union afin d'éviter une détérioration brutale de la croissance économique et de l'emploi.

Stratégie de sortie de la crise financière : le Parlement soutient les mesures tendant à réinjecter des liquidités sur les marchés, afin que les entreprises et les particuliers puissent à nouveau accéder aux facilités de crédit. Il invite les États membres à réexaminer le fonctionnement du système financier actuel s'ils tiennent vraiment à rétablir la confiance dans les marchés financiers et à résoudre la crise financière de façon mondiale.

La résolution se félicite de la réaction rapide et globale de la Commission en ce qui concerne l'application des règles en matière d'aides d'État aux mesures prises à l'égard des établissements financiers. Le Parlement se réjouit également de la décision de la Commission visant à constituer un groupe de haut niveau chargé de concevoir une architecture de la surveillance qui soit solide et pérenne, mais critique vigoureusement le fait d'être tenu à l'écart de la « cellule de crise financière ».

Préoccupés par le risque créé sur les marchés financiers par l'ampleur des programmes de soutien des États, les députés estiment que chaque fois que de l'argent public sert à secourir un établissement financier, cela devrait s'accompagner d'une supervision publique, d'améliorations de la gouvernance, d'une limitation des rémunérations, du renforcement de l'obligation de rendre compte aux pouvoirs publics et de stratégies d'investissement en faveur de l'économie réelle.

Renforcer la réglementation : les députés invitent le Conseil à agir de concert avec le Parlement et demandent à la Commission de faire usage de son pouvoir d'initiative pour proposer des mesures visant à renforcer le cadre de régulation et de surveillance et la gestion de crise de l'Union au niveau de la réglementation communautaire. Le Parlement renouvelle son appel en faveur de mesures législatives, concernant en particulier la réglementation et la supervision des banques, le rôle des agences de notation, la titrisation et la surveillance de celle-ci, les fonds spéculatifs et les autres types de structures nouvelles, le rôle de l'endettement, les obligations de transparence, les règles de liquidation, la compensation des marchés d'instruments dérivés hors bourse et les mécanismes de prévention de la crise.

Les députés réaffirment aussi la nécessité de renforcer le processus Lamfalussy, y compris la surveillance des groupes financiers transnationaux les plus importants, par des collègues, et la mise en place d'un statut juridique clair et de prérogatives plus solides pour les comités de niveau 3, comme moyen pour améliorer la surveillance dans l'Union et faciliter le dialogue international et la coordination des politiques dans ce domaine.

La résolution souligne que les autorités nationales ne peuvent pas faire face de façon individuelle à une crise qui échappe aux domaines de compétence nationaux. Les députés saluent dès lors l'initiative tendant à favoriser la tenue au plus vite d'une conférence internationale pour examiner les mesures de réglementation et de surveillance qui doivent être prises pour répondre à la crise actuelle. Ils se disent convaincus que l'Union doit jouer un rôle de premier plan dans les discussions sur l'avenir de l'architecture financière internationale et demandent que le Parlement soit associé à ce processus.

La résolution aborde également d'autres questions examinées lors de la réunion du Conseil européen :

Traité de Lisbonne : le Parlement réaffirme son respect pour les résultats du référendum irlandais et des procédures de ratification menées dans les autres États membres et estime qu'il est possible de répondre aux préoccupations qui ont été exprimées par les Irlandais afin de parvenir à une solution acceptable par tous avant les élections européennes. Le Conseil européen est invité à définir, à cette fin, une méthode et un calendrier lors de sa prochaine réunion.

Energie et changement climatique : le Parlement estime que les objectifs de l'UE en matière de climat pour l'après-2012 ne doivent pas être remis en cause en raison de la crise financière internationale actuelle. Il s'engage à coopérer étroitement avec le Conseil et la Commission afin de parvenir, dans les plus brefs délais, à un accord efficace et réalisable sur le changement climatique et le paquet Énergie. Il appelle également le Conseil à maintenir les ambitieux objectifs contraignants proposés, qui consistent à atteindre une proportion de 20% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale totale de l'Union et une proportion de 10% de sources d'énergie renouvelables et durables dans le secteur des transports de chaque État membre d'ici 2020.

Sécurité énergétique : la résolution demande un engagement politique fort en faveur de l'évolution vers une économie européenne à faible taux d'émission de carbone, avec un recours accru à des sources autochtones, la production d'énergie décentralisée et des mesures d'économie d'énergie pour promouvoir les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les autres sources d'énergie pauvres en carbone. Les députés soulignent que la sécurité de l'approvisionnement énergétique est une priorité pour l'Union et invitent les États membres à accélérer la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétiques et de la législation existante. Ils jugent par ailleurs primordial de disposer d'un marché intérieur pleinement opérationnel pour la sécurité de l'approvisionnement.

Immigration et asile : le Parlement salue l'initiative de la présidence française sur le pacte européen sur l'immigration et l'asile dans la mesure où il encourage une approche cohérente et équilibrée de la migration dans son double objectif, à savoir ménager des voies légales de migration tout en luttant contre l'immigration clandestine. Les députés estiment qu'une politique commune d'immigration devrait être fondée sur l'hypothèse que les migrants sont des citoyens potentiels et invitent les États membres à mettre en place des politiques pour l'inclusion sociale et l'intégration. Le pacte devrait dès lors être étayé par des propositions législatives concrètes.

Conflit du Caucase : le Parlement est d'avis qu'il ne peut exister de solution militaire aux conflits dans le Caucase et condamne avec fermeté tous ceux qui ont eu recours à la force et à la violence pour faire évoluer la situation dans les territoires sécessionnistes géorgiens d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie. Il rappelle l'action militaire disproportionnée menée par la Russie au début du mois d'août et lui demande de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Géorgie.